



Votre enfant est scolarisé au **lycée F. Mauriac Forez**.

L'achat **d'équipements pédagogiques (informatiques, supports didactiques...)** est financé en grande partie grâce aux versements de la **taxe d'apprentissage** dont les entreprises doivent s'acquitter. Celles-ci peuvent **choisir** le lycée **F. Mauriac Forez** comme destinataire de la part Hors Quota. En sollicitant votre entreprise pour qu'elle dirige sa taxe d'apprentissage vers le lycée de votre enfant, il pourra bénéficier d'enseignement avec du matériel récent.

Roseline Camerlenghi, Proviseur  
Sylvain Darpheuille, DDFPT

## Lycée F. Mauriac FOREZ

32 - 34 rue des Bullieux  
42166 Andrézieux-Bouthéon

[cliquez : Taxe apprentissage LEGT Mauriac](#)

Contact :

Directeur Délégué aux Formations Technologiques et Professionnelles :

M. Darpheuille

Mail : 0421976v@ac-lyon.fr - Tel : 04 77 36 38 06

